

### ■ RAPPORT D'ACTIVITES 2010 DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER (CSSF) :

#### SOLIDE RESILIENCE DU SECTEUR FINANCIER

La place financière du Luxembourg a fait preuve en 2010 d'une solide résilience face aux défis posés par les changements induits par la crise financière de 2008 et face aux difficultés qui étaient propres à l'exercice 2010, dont en particulier les incertitudes liées à l'évolution des finances publiques en Europe. À côté des résultats réalisés par le secteur bancaire, quoique à un niveau plus modeste qu'avant la crise, il y a surtout lieu de mentionner la progression du secteur des fonds d'investissement au sens large qui est en quelque sorte le moteur du secteur financier luxembourgeois. Il importe maintenant de consolider ces acquis afin de retrouver des fondements solides qui permettent à la place financière de se comparer avantageusement par rapport aux centres financiers étrangers concurrents et aux acteurs financiers de se tailler une place de choix dans les groupes internationaux auxquels ils appartiennent.

Les tendances en 2010 au niveau des différents segments de la place financière peuvent se résumer comme suit.

---

#### Volet international du travail de surveillance

---

L'harmonisation des réglementations existantes reste un objectif prioritaire au niveau international, notamment en matière de gestion et de couverture des risques. Par ailleurs, le fonctionnement des collèges de superviseurs pour les groupes bancaires transfrontaliers a intensifié la coopération entre autorités de surveillance nationales et amplifié la dimension européenne et internationale de la surveillance prudentielle. La dimension européenne se verra encore renforcée avec la mise en place des nouvelles autorités de surveillance européennes EBA, ESMA et EIOPA à partir de 2011.

---

#### 147 établissements de crédit

**Somme des bilans : EUR 766,4 milliards**

**Résultat net : EUR 3.849 millions**

---

Le nombre des banques a diminué de deux unités pour s'établir à 147 au 31 décembre 2010. Quatre banques ont commencé leurs activités en cours d'année tandis que quatre banques ont fusionné avec d'autres banques de la place et deux banques ont arrêté leurs activités.

La somme de bilan agrégée a diminué de 3,4% en 2010, soit un recul moins prononcé qu'en 2009. Cette baisse s'inscrit dans un contexte d'incertitudes en matière de finances publiques en Europe ce qui fait fléchir l'activité d'intermédiation, et d'après-crise ce qui est synonyme d'abandon d'activités et de réduction des risques pour un certain nombre de banques. Il ne faut cependant pas perdre de vue que 60% des banques de la place ont affiché un bilan en hausse ce qui laisse entrevoir un renversement de tendance.

Le résultat net dégagé en 2010 par le secteur bancaire luxembourgeois s'est établi à EUR 3.849 millions. Cette progression remarquable par rapport à 2009 s'explique surtout par un recul prononcé des constitutions de provisions. En effet, face à des prévisions plus favorables en matière de croissance, de valorisations financières et de données économiques, le besoin de réaliser des provisions additionnelles est beaucoup moindre. Néanmoins, 45% des banques ont terminé l'exercice avec un résultat net en baisse par rapport à l'année précédente.

---

### **3.667 OPC**

**12.937 unités**

**Patrimoine global : EUR 2.199,0 milliards**

---

En 2010, le secteur des OPC a connu une croissance des actifs nets gérés de 19,4% qui provient à raison de 45% des émissions nettes et à raison de 55% de la hausse des marchés boursiers. L'investissement net en capital dans les OPC luxembourgeois se chiffrent à EUR 161,6 milliards pour 2010 témoigne du renouveau de la confiance des investisseurs dans les marchés.

Le nombre des OPC a augmenté de 5,9% en cours d'année. Cette progression résulte presque exclusivement de l'essor continu des fonds d'investissement spécialisés qui représentent 32,5% des OPC en termes de nombre (en termes d'actifs gérés, leur part s'élève à 9,7%). En tenant compte des OPC à compartiments multiples, un total de 12.937 unités économiques était en activité au 31 décembre 2010 ce qui constitue un nouveau record.

---

### **179 sociétés de gestion**

---

Le nombre des sociétés de gestion agréées conformément au chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 relative aux OPC a reculé de 192 au 31 décembre 2009 à 179 à la fin de 2010 ce qui correspond à sept nouveaux agréments et vingt retraits notamment en raison de fusions et de rationalisations des structures luxembourgeoises initiées par les promoteurs. Les sociétés de gestion se concentrent sur l'activité de gestion collective et abandonnent peu à peu l'exercice d'activités auxiliaires.

---

### **15 fonds de pension**

---

Le secteur des fonds de pension a stagné en 2010, aucun nouveau fonds de pension n'ayant été agréé en cours d'année.

---

### **247 SICAR**

**Somme des bilans : EUR 25,1 milliards**

---

Le nombre des sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) a continué à grimper avec 31 nouveaux agréments contre vingt retraits en cours d'année. Les initiateurs de SICAR sont majoritairement d'origine française, suivis de ceux originaires de Suisse, d'Allemagne et du Luxembourg. En ce qui concerne la politique d'investissement, les SICAR font preuve d'une préférence pour le *private equity*.

---

### **26 organismes de titrisation agréés**

---

Le développement lent, mais continu de l'activité de titrisation, du moins quant à son volet agréé et surveillé, se poursuit avec trois nouveaux organismes de titrisation agréés en 2010.

---

**301 PSF (109 entreprises d'investissement, 113 PSF spécialisés, 79 PSF de support)**

**Somme des bilans : EUR 11,42 milliards**

**Résultat net : EUR 1.452,3 millions**

---

Avec 33 nouvelles entités agréées en cours d'année, contre dix-huit abandons de statut, le secteur des PSF continue à attirer les promoteurs. L'évolution positive en nombre est surtout attribuable aux PSF autres que les entreprises d'investissement et, dans une moindre mesure, aux PSF de support.

La somme de bilan agréée des PSF a atteint EUR 11,42 milliards au 31 décembre 2010 contre EUR 22,46 milliards fin 2009. Cette baisse importante de 49,14% s'explique essentiellement par la réduction du volume d'activités d'un professionnel effectuant des opérations de prêt.

Les résultats nets des PSF ont également été à la baisse, mais de moindre envergure (-7,91%). Cette évolution cache cependant certaines disparités entre les différentes catégories de PSF : les résultats nets des entreprises d'investissement et des PSF de support sont restés stables, voire ont légèrement augmenté alors que l'évolution négative des résultats des autres PSF est surtout attribuable à deux acteurs de taille importante.

---

**Emploi total dans les établissements surveillés : 42.752 personnes**

**(dont banques : 26.254 personnes, PSF : 14.159 personnes, sociétés de gestion : 2.339 personnes)**

---

L'effectif total du secteur financier a progressé de 1,3%, soit de 539 personnes. La situation est cependant divergente selon les catégories d'acteurs de la place.

Suite aux restructurations économiques et aux mesures de réduction des coûts occasionnées par la crise financière, la tendance à la baisse de l'emploi bancaire a continué en 2010 (-0,6%), même si le recul est plus modéré que l'année précédente. 59,8% des banques ont maintenu, voire accru, leurs effectifs en 2010, en profitant des opportunités qu'offre l'état actuel du marché du travail.

Le nombre d'emplois au niveau des PSF a augmenté de 5,0%, surtout sous l'impulsion des PSF de support (+768 postes). Il faut cependant veiller à ne pas assimiler la croissance de l'emploi au niveau des PSF de support à une création de postes de même envergure. En effet, une bonne partie de la hausse est due à des PSF de support nouvellement agréés en 2010, mais qui sont des sociétés qui étaient déjà actives auparavant. Le personnel existant de ces sociétés est repris, à partir de l'octroi de l'agrément, dans les statistiques relatives aux PSF de support.

L'effectif des sociétés de gestion a légèrement augmenté en 2010 (+1,3%).

---

**1,1 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers**

**1.390 prospectus, prospectus de base et autres documents approuvés**

**723 émetteurs surveillés**

---

Le nombre de dossiers introduits au Luxembourg pour l'approbation de prospectus à publier en cas d'offre au public ou d'admission à un marché réglementé est resté stable par rapport à 2009.

La CSSF exerce la surveillance des émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé et qui ont le Luxembourg comme État membre d'origine

pour les besoins de la loi Transparence. Leur nombre atteint 723, dont 244 émetteurs luxembourgeois. La surveillance se traduit par un suivi général des informations réglementées à publier par les émetteurs et par le contrôle de la conformité de l'information financière au cadre de présentation des informations.

La CSSF a reçu en 2010 environ 1,1 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers qui permettent d'observer les tendances sur les marchés et de détecter d'éventuelles infractions. Elle a ouvert huit enquêtes en matière de délits d'initiés et/ou de manipulation de cours et a traité 48 requêtes initiées par des autorités étrangères.

---

### Supervision publique de la profession de l'audit

---

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 31 décembre 2010, 74 cabinets de révision agréés et 232 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 48 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

Les réviseurs d'entreprises agréés et les cabinets de révision agréés sont soumis, pour les missions qu'ils effectuent dans les domaines du contrôle légal des comptes et des autres missions qui leur sont confiées par la loi à titre exclusif, à un examen d'assurance qualité organisé selon des modalités définies par la CSSF en tant qu'autorité de supervision.

---

### 499 réclamations de la clientèle

---

En vertu de sa compétence spécifique de médiateur en matière de traitement des réclamations de clients, la CSSF a reçu 499 réclamations au cours de l'année passée. La majeure partie des réclamations a porté sur les activités bancaires liées au commerce électronique (*e-banking*). Les réclamations liées à la gestion de fortunes (*private banking*) ont également constitué une part non négligeable des dossiers traités par la CSSF.

---

### 362 agents

---

### Frais de fonctionnement de la CSSF en 2010 : EUR 37,8 millions

---

L'année 2010 a été marquée par le renforcement continu des ressources humaines de la CSSF (+40 agents) afin de faire face à la charge de travail croissante découlant notamment de l'introduction de nouvelles exigences prudentielles, de la coopération entre autorités de surveillance, de la participation active aux travaux des instances internationales et, en général, de l'augmentation des volumes et de la complexité des produits financiers. S'y ajoutent encore les nombreux contrôles sur place qui s'imposent comme un pilier important de la surveillance prudentielle exercée par la CSSF.

Le rapport d'activités 2010 peut être obtenu gratuitement auprès de la CSSF, L-2991 Luxembourg, e-mail : [direction@cssf.lu](mailto:direction@cssf.lu), sur simple demande. Il peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet [www.cssf.lu](http://www.cssf.lu). Une version anglaise du rapport sera publiée sur le site Internet au cours du mois de juillet 2011.

Luxembourg, le 28 avril 2011